



VILLE DE SHANNON  
Province de Québec

DÉROGATION MINEURE  
DM2020-90058

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

### À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DE LA VILLE DE SHANNON

**AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné, Directeur général adjoint, greffier et trésorier adjoint de la Ville de Shannon, que le conseil municipal, à sa séance ordinaire du **1<sup>er</sup> février 2021**, aura à statuer sur la demande de dérogation mineure **DM2020-90058**.

Cette demande, déposée par le représentant de l'entreprise propriétaire du 285, chemin de Wexford, lot 6 366 852, dans les zones RU-85 et F-86, vise à autoriser une opération cadastrale créant un lot dérogatoire. Le tableau 2 de l'article 5.1 du *Règlement de lotissement 602-18* prescrit que la largeur avant minimale d'un lot non desservi à l'extérieur du périmètre urbain est de 50 mètres. L'élément dérogatoire serait donc un lot avec une largeur avant de 28 mètres résultant de la subdivision du lot 6 366 852.

**Considérant les mesures exceptionnelles prises au regard de la COVID-19, toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande en téléphonant à l'Hôtel de Ville, avant le 1<sup>er</sup> février 2021 à midi, au 418 844-3778, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.**

Une plage-horaire sera attribuée à chaque personne lui permettant ainsi de s'exprimer par audioconférence lors de la séance ordinaire qui se tiendra en circuit fermé le lundi 1<sup>er</sup> février 2021 à 19 h 30. Les personnes qui désirent soumettre des documents en appui à leur exposé, pourront les transmettre à l'adresse [consultationsURB@shannon.ca](mailto:consultationsURB@shannon.ca).

FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 16<sup>e</sup> JOUR DE JANVIER 2021

Le directeur général adjoint, greffier et trésorier adjoint,  
Sylvain Déry, avocat, M.B.A. Adm. A, OMA